

# Rapport Erasmus



**Cofinancé par l'Union Européenne**

Rédigé par Maud Chakma – 16 ans, élève en Première Générale au lycée Félix Faure (Beauvais- 60)

Durant un peu moins d'un mois (du 21 Octobre au 18 Novembre) je suis partie en Italie dans le Piémont, logée par une correspondante italienne, que j'avais moi-même reçue pour un mois, à Alba. Là-bas, j'ai pu découvrir une toute autre culture d'un pays qui pourtant est si proche. J'ai ainsi expérimenté un système scolaire différent mais aussi une culture musicale et culinaire nouvelle, découvert de nouveaux paysages et visité les grandes villes du Piémont.



Duomo di Milano (Cathédrale de Milan)

En Italie, ils n'ont pour vacances scolaires que celles de Noël et de Pâques, avec les grandes vacances d'été bien-entendu. Pour la Toussaint, ils ont un jour férié, pareil pour l'Épiphanie, et ce sont bien là les seuls jours de repos, en-dehors des week-ends, qu'ils ont en Novembre et Janvier. Leurs journées de cours s'arrêtent à environ 14 heure, ainsi ils

déjeunent vers 15 heure après être rentrer chez eux. Sauf exception : pour exemple, ma correspondante italienne étudie dans un lycée de pâtisserie, ainsi le mardi après les 6 heures de cours habituelles, nous restions mangées à l'école car, l'après-midi, il restait encore 2 heures de cours de pâtisserie. La cantine n'existant évidemment pas là-bas, nous mangions des paniers repas ou des sandwiches que nous avions préparé la veille.

3F CLASSE 3F

	lunedì	martedì	mercoledì	giovedì	venerdì	
1 8:10 9:00	ITASTO POVERO	ITASTO POVERO	ITASTO POVERO	MAT SAGLIETTI A	*TEDO DI GESARO	
2 9:00 9:54			ECAZ ARIANO			
3 9:54 10:48	ING CAMILLI	ING CAMILLI	SCMO MAINARDI	ACMI BARLETTA		
4 10:48 11:42		FRA DELLAPIANA				
5 11:42 12:36	FRA DELLAPIANA	ECAZ ARIANO	ACCHI COLOMBARO	ECAZ ARIANO		
6 12:36 13:26	ACMI BARLETTA	MAT SAGLIETTI A	FRA DELLAPIANA	ITASTO POVERO		REL ALLOCCO
7 14:00 15:00						
8 15:00 16:00		*TEDO DI GESARO				

Emploi du temps de ma correspondante italienne que j'ai suivie durant ce mois

dal 09 Ott ok

Par ailleurs, en Italie il n'existe pas de lycée général comme en France, ils doivent dès la fin du collège, où ils ne restent que 3 ans, choisir une filière dans laquelle ils passeront leur 5 ans de lycée. Je crois savoir que ces filières sont plutôt spécialisées dans un apprentissage précis, comme les langues, la science ou la pâtisserie. Le lycée dans lequel j'étais était composé en plusieurs bâtiments éparpillés dans un petit village, il n'y avait pas de CDI donc pas de documentaliste, et pas de surveillants non plus, donc pas de vérification à l'entrée du bâtiment. En revanche, sortir du lycée n'est pas une possibilité non plus : les élèves italiens doivent rester en classe même quand un professeur est absent, et ce seuls puisqu'il n'y a pas de surveillants. Les seuls moments où sortir de la classe est autorisé sont soit pour aller aux toilettes soit durant leur seule récréation de 10h30.



Photo du village de Neive CN, Piémont, dans lequel se trouve l'école de pâtisserie Arte Bianca

Dans la classe dans laquelle je me trouvais, les élèves doivent mettre, en rentrant dans la salle de classe, leur téléphone dans des petites pochettes prévues à cette effet ; ainsi il ne peuvent pas les utiliser durant tout le temps de cours. J'ai été surprise de voir que tous suivaient cette consigne à la lettre et que c'était quelque chose qu'ils prenaient au sérieux. Les professeurs n'utilisent d'ailleurs pas un tableaux basique pour faire leurs cours mais un tableau numérique sur lequel ils peuvent directement projeter les cours.



Au niveau des notes, les italiens sont notés sur 10, il m'a parue que leurs évaluations étaient nettement moins compliquées que celles en France ; lors d'exposé, les élèves ne s'adressent qu'au professeur et non pas à toute la classe, le reste de la classe peut ainsi s'avancer sur les devoirs durant ce temps.

L'enseignement en Italie se divise en deux cycles : l'école primaire (5ans) suivit du collège (3ans) et le lycée (5ans). Pour passer au lycée, la réussite d'un examen est obligatoire. Cet examen comprend une épreuve orale et plusieurs épreuves

écrites ; c'est l'équivalent du brevet des collèges en France. À la fin du second cycle, donc après leur 5 ans de lycée, les élèves italiens ont un examen orale à passer avant de pouvoir entrer dans le monde du travail, dans lequel ils doivent parler d'un sujet qu'ils auront étudié.

J'ai beaucoup apprécié cet échange linguistique soutenu par Erasmus+ qui a donné un sens à ma permutation de l'Italien en LV3 à LV2. Ce mois dans le Piémont m'a permis de nettement améliorer ma qualité de compréhension mais aussi mon parler en italien. Cet échange sera sans nul doute un plus pour mes études plus tard dans le droit internationale ; mais il est aussi et surtout un accomplissement personnel où j'ai pu voyager et découvrir l'Italie, un magnifique pays, où les coutumes et la gastronomie sont fascinantes, et où j'ai pu faire de nouvelles rencontres qui resteront à jamais dans ma mémoire.

Je remercie sincèrement l'agence Erasmus pour avoir rendu possible cette expérience et je remercie également l'Union Européenne pour l'avoir financée.